



RÈGLEMENT DE SÉLECTION 2026

CHAMPIONNATS D'EUROPE
PAR ÉQUIPES
SENIORS DAMES

Fédération française de golf
Direction Sportive
68 rue Anatole France
92309 Levallois-Perret
Tél. : 01 41 49 77 40
sportif@ffgolf.org / www.ffgolf.org

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

Processus de sélection des joueuses en équipe de France :

1. À la date butoir de publication du classement mathématique, l'éligibilité de la joueuse qualifiée automatiquement est examinée, conformément aux principes d'éligibilité définis dans ce règlement.
2. Le capitaine du collectif propose au comité de sélection les joueuses susceptibles de bénéficier d'une wild card.
3. Le comité de sélection examine les propositions d'équipe et arrête la sélection définitive.
4. Les joueuses sont informées officiellement de leur sélection par courrier.

Les sélections pour les championnats d'Europe par équipe Seniors dames seront réalisées à partir du Mérite National Amateur et d'un classement spécifique sur 5 épreuves sélectives).

Ce classement spécifique prendra en compte les résultats des joueuses lors des épreuves sélectives selon les modalités indiquées ci-dessous.

La ffgolf se réserve le droit de modifier les clauses de ce règlement de sélection si une ou plusieurs épreuves ne peuvent être disputées.

Nonobstant les critères de sélection établis sur la base de résultats sportifs ou de classements dits "mathématiques", le comité de sélection se réserve expressément le droit de ne pas retenir une joueuse pourtant éligible ou automatiquement qualifiée au regard de ces critères.

Cette décision pourra être motivée par tout comportement, attitude ou fait avéré de la joueuse considéré comme incompatible avec l'éthique sportive, les valeurs de la Fédération, le respect des règles de vie collective, le fonctionnement harmonieux d'une équipe, ou les exigences de respect, d'engagement et d'exemplarité attendues d'un membre de l'équipe.

Sont notamment concernés, sans que cette liste soit limitative :

- le manque d'esprit d'équipe ou de coopération,
- le non-respect des règles de vie en groupe ou des consignes collectives,
- un comportement inadapté sur ou en dehors du terrain,
- toute atteinte à l'image, aux valeurs ou à l'éthique sportive défendues par la Fédération.

La sélection finale relève de l'appréciation souveraine du comité de sélection, qui prend en compte à la fois les performances sportives et les critères comportementaux et éthiques indispensables à la constitution et au bon fonctionnement du collectif.

1. LES ÉPREUVES SÉLECTIVES

Toutes ces épreuves comptent pour l'attribution de points au mérite national amateur.

Dates 2023	Épreuves	Catégories*
4 – 6 avril	Grand Prix Seniors du Stade Français	P
8 – 10 mai	Grand Prix Seniors du Havre/Octeville	P
5 – 7 juin	Championnat de France Seniors - Trophée Lally Segard Golf de Saint Nom la Bretèche	3bis
19 – 21 juin	Grand Prix Seniors de Cabot Bordeaux	P
2 – 4 juillet	Internationaux de France Seniors Dames Golf de Soufflenheim	3

* Catégories :

P : catégorie calculée en fonction de la participation des joueurs, selon le barème précisé en annexe.

La catégorie d'un Grand Prix Sélectif ne pourra pas être supérieure à 5.

Pour les épreuves à catégorie prédéfinie, si le calcul de la catégorie s'avère meilleur, alors ce dernier sera retenu.

2. LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES POINTS DU CLASSEMENT

1 Chaque tournoi possède une catégorie spécifique pour le classement de sélection (qui peut différer de celles attribuées pour les mérites).

2 La joueuse marque les points correspondant à la place qu'elle a obtenue.

Les joueuses étrangères sont incluses dans le classement.

Pour toutes les épreuves sélectives Senior Dames, 50 % des joueuses au maximum (arrondi au nombre supérieur) marqueront des points.

Exemple : 15 joueuses participent à un Grand Prix de catégorie 5, seulement les 8 premières marqueront des points.

3 Les points de chaque place sont calculés en application des grilles de points selon la catégorie du tournoi – cf. annexe I.

Partage des points : En cas d'égalité, les points des places concernées sont partagés entre les joueuses, sauf pour la première place du classement quand un play-off a été organisé.

4 Les forfaits ne sont pas pris en compte pour déterminer la catégorie de l'épreuve.

Le classement sera établi **en additionnant le nombre de points acquis lors des 3 meilleurs résultats (en points) sur les 5 possibles.**

Une joueuse participant à moins de 3 épreuves sera classée sur la base des points obtenus lors des épreuves jouées.

3. LA SÉLECTION : 6 joueuses

La première Senior au Mérite National Amateur de juillet et la première joueuse mathématique du classement des épreuves sélectives (ou la suivante au classement, si celle-ci est sélectionnée par le Mérite National Amateur) seront qualifiées automatiquement.

En cas d'ex aequo, le départage se fera sur les résultats obtenus aux **Internationaux de France Seniors**.

Au cas où une joueuse ne peut pas être sélectionnée, **pour quelque raison que ce soit, la suivante au classement de sélection** ne sera pas obligatoirement retenue. Elle **sera remplacée par une wild card supplémentaire**.

Les **4** autres joueuses seront qualifiées par wild card selon l'appréciation souveraine du comité de sélection.

À titre indicatif, les critères retenus lors des choix des wild cards seront notamment les suivants :

- Classement au Mérite National Amateur
- Résultats obtenus lors d'épreuves nationales et/ou internationales
- Classement aux épreuves spécifiques, et moyenne de points (minimum 3 épreuves)
- Moyenne de scores
- Palmarès

ANNEXE I

Grille des points pour les épreuves en stroke-play Dames & Messieurs

Place	Cat. 0	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3 bis	Cat. 4	Cat. 5
1	1 300	1 000	600	360	290	220	135
2	1 040	800	450	270	218	165	101
3	780	600	360	216	174	132	81
4	650	500	300	180	145	110	68
5	520	400	255	153	124	94	57
6	520	400	210	126	102	77	47
7	520	400	180	108	87	66	41
8	520	400	150	90	73	55	34
9	520	400	120	72	58	44	27
10	520	400	105	63	51	39	24
11	390	300	90	55	45	35	20
12	390	300	90	55	45	35	20
13	390	300	90	55	45	35	20
14	390	300	90	55	45	35	20
15	390	300	90	55	45	35	20
16	325	250	80	45	35	25	10
17	325	250	80	45	35	25	10
18	325	250	80	45	35	25	10
19	325	250	80	45	35	25	10
20	325	250	80	45	35	25	10
21	260	200	70	35	25	15	5
22	260	200	70	35	25	15	5
23	260	200	70	35	25	15	5
24	260	200	70	35	25	15	5
25	260	200	70	35	25	15	5
26	195	150	60	30	20	10	
27	195	150	60	30	20	10	
28	195	150	60	30	20	10	
29	195	150	60	30	20	10	
30	195	150	60	30	20	10	
31	130	100	50	25	15	5	
32	130	100	50	25	15	5	
33	130	100	50	25	15	5	
34	130	100	50	25	15	5	
35	130	100	50	25	15	5	
36	130	100	40	20	10		
37	130	100	40	20	10		
38	130	100	40	20	10		
39	130	100	40	20	10		
40	130	100	40	20	10		
41	98	75	30	15	8		
42	98	75	30	15	8		
43	98	75	30	15	8		
44	98	75	30	15	8		
45	98	75	30	15	8		
46	98	75	30	15	8		
47	98	75	30	15	8		
48	98	75	30	15	8		
49	98	75	30	15	8		
50	98	75	30	15	8		
51-60	65	50					
61-70	39	30					

ANNEXE II

Calcul de la catégorie d'un Grand Prix Seniors

La catégorie d'une épreuve est calculée à partir de 8 joueuses pour les dames et 12 joueurs chez les messieurs. Si ces quantités ne sont pas atteintes, l'épreuve ne rapporte aucun point pour le sélectif.

La catégorie est attribuée en fonction du nombre de points rapportés par l'épreuve. Ce sont les joueurs ayant rendu un score valide lors du 1^{er} tour qui sont pris en compte dans le calcul de la catégorie. Les joueurs forfaits ou disqualifiés lors du 1^{er} tour ne sont pas comptabilisés.

- **Pour les messieurs**, les 30 meilleurs joueurs dans l'ordre de l'index rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

- **Pour les dames**, les 15 meilleures joueuses dans l'ordre de l'index rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

Points rapportés par joueur :

→ Index inférieur à -0,4	20	points
→ Index arrondi 0	19	« « « «
→ « « « « « « « 1	18	« « « «
→ « « « « « « « 2	15	« « « «
→ « « « « « « « 3	12	« « « «
→ « « « « « « « 4	09	« « « «
→ « « « « « « « 5	06	« « « «
→ « « « « « « « 6	03	« « « «
→ « « « « « « « 7	01	« « « «

Catégories en fonction du nombre de points obtenus	
Catégorie	Dames
5	160 pts et moins
4	de 161 pts à 180 pts
3	de 181 pts à 200 pts
2	de 201 pts à 220 pts
1	de 221 pts à 240 pts
0	plus de 240 pts